

Statut de l'alerte
Bulletin n°

Terminée
DSA_2022_010_GRI_SO2

Observations :

Dans le secteur de la Vallée du Tir, de fortes concentrations en dioxyde de soufre d'origine industrielle ont été mesurées à partir de 03h15 vendredi 08/04/2022.

Le seuil d'information et de recommandations pour les personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure - [µg/m³]), a été dépassé à 3h45 avec une valeur de 336.5 µg/m³.

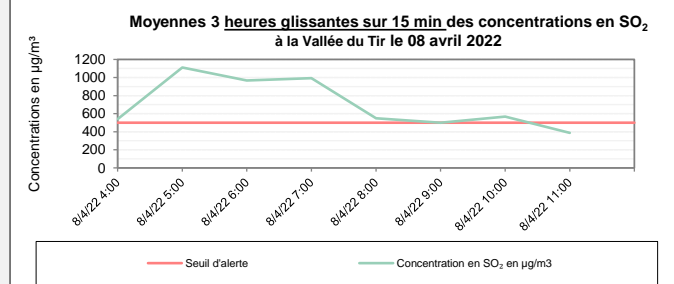
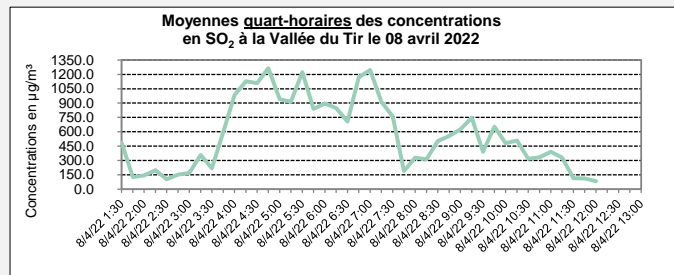
Le seuil d'alerte (fixé à 500 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur trois heures consécutives - [µg/m³]) a été dépassé le 08/04/2022 à 06h00, avec comme valeurs moyennes horaires : 539.7 µg/m³, 1110.8 µg/m³ et 967.7 µg/m³.

La moyenne maximale horaire enregistrée est de 1121.3 µg/m³ à 4h45.

Mise à jour à 10h00 : les concentrations sont toujours élevées et le seuil d'alerte est toujours en cours avec des valeurs horaires de 992.5 µg/m³, 548.3 µg/m³ et 500 µg/m³

Mise à jour à 12h00 : les concentrations ont diminué et le dépassement de seuil d'alerte est terminé depuis 10h30 avec une valeur horaire à 490.2 µg/m³. Le dépassement de seuil d'information et de recommandations à destination des personnes sensibles est quant à lui terminé depuis 11h30 avec une valeur à 292.9 µg/m³ (calculée entre 10h30 et 11h30).

Zones concernées	Vallée du Tir - quartier situé à l'Est de Doniambo
Polluant	Dioxyde de soufre (SO₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	967.7 µg/m ³ en moyenne de 5h00 à 6h00
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	490.2 µg/m ³ à 10h30
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 3h consécutives)	2
Maximum horaire (concentration - heure)	1121.3 µg/m ³ en moyenne de 03h45 à 04h45
Moyenne journalière	/



Conditions météorologiques et circonstances :

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de secteurs nord-nord-ouest à ouest-nord-ouest (16 nds, rafales à 40 nds) ont été enregistrés entre 02h00 et 08h00 sur l'agglomération de Nouméa.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de la Vallée du Tir.

D'après les données fournies par l'industriel, le basculement en fioul TBTS+ au niveau de la centrale thermique de Doniambo a été fait le vendredi 08 avril à 1h18. De plus, suite à un problème sur le réseau électrique du territoire, la centrale thermique de Doniambo fonctionne à plein régime.

Le seuil d'alerte pour le SO₂ est de 500 µg/m³ en moyenne sur trois heures consécutives.

Le seuil d'alerte pour le SO₂ est de 500 µg/m³ en moyenne horaire, sur 3h consécutives. Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine de toute la population (ou un risque de dégradation de l'environnement) à partir duquel des mesures d'urgence et d'information du public doivent être prises."

Recommandations en cas de Seuil d'alerte dépassé :

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements indispensables, cependant il est conseillé d'éviter les activités sportives en extérieur, surtout pour les enfants. Dans la mesure du possible, les compétitions sportives en extérieur doivent être reportées.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Pour les personnes connues comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion: adapter ou suspendre l'activité physique en fonction de la gêne ressentie.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure